

Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

UNITÉS DE FORMATION	MODES DE VALIDATION	DOMAINES DE COMPÉTENCES ÉVALUÉS
Unité de formation 1 Conception et conduite de projets.	Épreuve organisée par la DRASS. Mémoire soutenu devant le jury : - écrit noté sur 20, coefficient 2 ; - soutenance d'une durée de 40 minutes, notée sur 20, coefficient 1.	DC 1. - Conception et conduite de projets. C 1.1. Concevoir et mettre en œuvre un projet d'unité ou de service. C 1.2. Participer à la construction de projets individuels ou collectifs et assurer leur suivi. DC 6. - Évaluation, développement de la qualité. C 6.1. Évaluer le projet, l'organisation, le fonctionnement, les résultats, les prestations et l'action des intervenants. C 6.2. Assurer et développer la qualité du service rendu.
Unité de formation 2 Expertise technique.	Épreuve organisée par l'établissement de formation. Présentation d'un dossier technique réalisé par le candidat en rapport avec son activité professionnelle ou son lieu de stage : - dossier noté sur 20 ; - présentation orale d'une durée de 30 minutes, notée sur 20.	DC 2. - Expertise technique. C 2.1. Être en capacité de mettre en perspective les fondements et les grandes orientations des politiques sociales, l'organisation politique, juridique et administrative française et européenne. C 2.2. Développer une expertise sectorielle en s'appuyant sur les connaissances générales : dispositifs, modalités de prise en charge et financements. C 2.3. Être en capacité d'apporter un appui technique aux intervenants en référence aux cultures et aux pratiques professionnelles, aux problématiques liées à l'éthique et à la déontologie. C 2.4. Être en capacité d'appréhender les besoins des publics en s'appuyant sur des méthodes de diagnostic appropriées à un territoire, à un secteur d'intervention, à une catégorie de public.
Unité de formation 3 Management d'équipe.	Épreuve organisée par l'établissement de formation. Étude de situation. Épreuve orale à partir d'un sujet tiré au sort : - temps de préparation : 45 minutes ; - oral : 30 minutes. Épreuve notée sur 20.	DC 3. - Management d'équipe. C 3.1. Animer, conduire, motiver et mobiliser une équipe dans le cadre d'une organisation. C 3.2. Organiser et coordonner les interventions. C 3.3. Développer les compétences individuelles et collectives. DC 5. - Communication, interface, partenariat et travail en réseau. C 5.1. Assurer la communication interne ascendante et descendante ainsi que la circulation de l'information, y compris en direction des usagers. C 5.2. Proposer, négocier et décider. C 5.3. Développer des actions en partenariat et en réseau.
Unité de formation 4 Gestion administrative et budgétaire.	Épreuve organisée par l'établissement de formation. Étude de cas. Épreuve écrite. Durée : 3 heures. Épreuve notée sur 20.	DC 4. - Gestion administrative et budgétaire d'une unité. C 4.1. Assurer le suivi de la gestion administrative de l'unité. C 4.2. Élaborer, présenter et gérer un budget d'unité.